

Résolutions

Délégation : Sierra Leone

Forum : Conseil économique et social

QUELLES SOLUTIONS POUR LES ENJEUX ET LES PROBLEMATIQUES QUE PEUVENT ENGENDRER L'IA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Préambule :

• *Notant* avec préoccupation que le risque n'est pas tant le remplacement massif d'emplois par des robots, mais plutôt la transformation des métiers qui touchera 10 à 13 % des professions dans le monde, Selon Janine Berg économiste à l'Organisation internationale du travail à l'ONU

• *Considérant* que la catégorie professionnelle des emplois de bureau peu qualifiés sera particulièrement affectée par l'IA, puisque 82 % des tâches pourraient être confiées à des robots. Selon Janine Berg économiste à l'Organisation internationale du travail à l'ONU lors d'un rapport publié le 10 janvier 2024

• *Constatant* avec préoccupation que 3,7 % des emplois féminins dans le monde risquent d'être automatisés, contre 1,4 % des emplois masculins toujours selon Janine Berg

• *Notant* que L'IA creusera aussi les inégalités, car les pays à faibles revenus qui n'auront pas accès à ces technologies comptent plus d'emplois potentiellement automatisables.

• *Prenant en compte* la résolution de A/78/L.49 de l'ONU qui encourage la recherche et la coopération internationale en vue d'élaborer des mesures permettant de mettre en évidence et d'évaluer les incidences du déploiement des systèmes d'intelligence artificielle sur les marchés du travail.

• *Réaffirmant* également l'apport d'une contribution à l'atténuation des conséquences négatives que ces systèmes peuvent avoir pour les travailleurs, en particulier dans les pays en développement,

• *Reconnaissant* l'ODD8 visant à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

• *Rappelant* la résolution de l'ONU du 11 mars 2024 intitulée « Saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable »

• *Favorisant* les programmes axés sur la formation numérique, le renforcement des capacités, l'appui à l'innovation et l'amélioration de l'accès aux avantages que procurent les systèmes d'intelligence artificielle,

Résolution :

1. *Encourage* les États membres à adopter des politiques nationales garantissant une transition juste pour les travailleurs concernés par l'automatisation et l'IA, en renforçant les procédures de reconversion professionnelle et de formation continue,

2. *Demande* aux organisations internationales, notamment l'UNESCO, de renforcer les mécanismes de suivi et d'accompagnement des États pour l'intégration équitable de l'IA dans le monde du travail,

3. *Souligne* l'importance de protéger l'environnement notamment des pays en développement en encourageant une mise en place vérifications des composants des matériaux

4. Rappelle que les PED commencent à s'affirmer et à développer son territoire et sa nation il n'est pas envisageable de voir la population tendre vers le chômage

5. *Invite les entreprises à faire respecter des chartes éthiques qui favorise l'inclusion sociale*

6. *Encourage l'ONU et les états membres à adopter des politiques d'aides nationale pour garantir une réceptions de matériel technologiques dans les pays en développement*

7. Encourage les États membres à échanger leurs bonnes pratiques et à collaborer dans le cadre de forums internationaux sur les impacts de l'IA sur le travail,